



## Le rapport annuel 2012-2013 à consulter au [csdn.qc.ca](http://csdn.qc.ca)

Le conseil des commissaires a déposé et présenté le Rapport annuel 2012-2013 de la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) en décembre. Toute la population est d'ailleurs invitée à en prendre connaissance en consultant le [www.rapport-annuel-2012-2013.csdn.qc.ca](http://www.rapport-annuel-2012-2013.csdn.qc.ca). À sa lecture, vous constaterez que la CSDN s'est employée, par ses actions et ses décisions, à préparer un avenir des plus prometteurs aux élèves de son territoire.

La CSDN est fière des membres de son personnel qui ont uni ressources, talents, efforts et créativité pour la réussite de tous, jeunes et adultes.

Le conseil des commissaires profite de la publication de ce rapport pour remercier les parents qui soutiennent le travail des enseignants et de toutes celles et tous ceux qui interviennent auprès de leurs enfants dans ses maisons d'éducation.

Merci aussi aux nombreux parents qui œuvrent bénévolement au sein des conseils d'établissements, des organismes de participation des parents, du comité EHDAA et du comité de parents.

Si la CSDN arrive à bien mener sa mission, c'est également grâce à la fructueuse collaboration établie avec les municipalités de son territoire de même qu'avec ses nombreux et précieux partenaires du milieu socioéconomique.

Ce Rapport annuel 2012-2013 regroupe deux bilans, soit celui de la Planification stratégique 2008-2013 et celui de la convention de partenariat.

Le gouvernement du Québec a amorcé progressivement, depuis quelques années, un virage vers une gestion axée sur les résultats mesurables et mesurés. L'adoption, en 2008, de nouvelles modifications à la *Loi sur l'instruction publique* a formalisé davantage l'instauration de ce type de gestion dans le réseau des commissions scolaires.

La convention de partenariat est ainsi devenue l'interface privilégiée des relations entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et la commission scolaire, et la convention de gestion et de réussite éducative, celle des relations entre la commission scolaire et ses établissements.

Le rapport annuel demeure, quant à lui, l'outil principal de reddition de comptes de la CSDN envers la population de son territoire.

Bonne lecture !

**Bonne année  
2014 !**

**Léopold Castonguay**  
Président

